

ÎLE-DE-FRANCE ET OISE P. VI ET VII

LE CHESNAY

PAGE II

78

Dix circonscriptions à suivre les 12 et 19 juin

L'ancien maire raconte son aventure en mer Rouge



Le Parisien



« TOP GUN » C'EST VRAIMENT TOP

PAGES 24 ET 25

SCOTT GARFIELD

MERCREDI 25 MAI 2022 N° 24179 - 1,80 €



Jacques Bouthier.

L'ex-PDG d'Assu 2000 accusé de viols sur mineures Révélations sur un prédateur sexuel

PAGES 12 ET 13

CAPTURE D'ÉCRAN YOUTUBE NEWS ASSURANCES PRO

Jubilé de la reine Elizabeth II Londres dans tous ses états

Le Royaume-Uni s'apprête à célébrer avec ferveur les 70 ans de règne d'Elizabeth II, âgée de 96 ans. Un jubilé de platine qui devrait rassembler tous les sujets de Sa Gracieuse Majesté et faire (un peu) oublier les soucis du moment. PAGES 2 ET 3



LP DELPHINE GOLUSZCZYN

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2022 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 novembre 2021 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 387€ HT - (SAS) 193€ HT - (SASU) 138 € HT - (SNC) 214 € HT - (SARL) 144€ HT - (EURL) 121€ HT. Nomination des liquidateurs des sociétés civiles ou commerciales 214 € HT - CLOTURE de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 108 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) Hors constitutions et nominations des liquidateurs et clôtures : 60 (0,193 € HT) - 75/92/93/94 (0,237 € HT) - 91/77/78/95 (0,226€).

Enquête Publique

publilégal® 1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
AFFICHER-PUBLIER-COMMUNIQUER
Tél : 01.42.96.96.58

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Égalité - Fraternité

PREFECTURE DES YVELINES

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNES DE SAINT-CYR-L'ECOLE ET VERSAILLES

Projet d'aménagement du site du Moulin de Saint-Cyr

Il sera procédé à une enquête publique portant sur la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement du site du Moulin de Saint-Cyr.

Cette enquête publique, d'une durée de 30 jours, se tiendra du **jeudi 2 juin à 8 h 30 au vendredi au 1^{er} juillet 2022 à 17 h 15**.

Commissaire enquêteur : Monsieur Alain Rispal, cadre supérieur dans le transport des voyageurs (en retraite).

Lieux de l'enquête :

Le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, à la mairie de Saint-Cyr-l'Ecole et à la mairie de Versailles.

Il sera également consultable sur le site internet de la préfecture des Yvelines, à l'adresse suivante : <http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Urbanisme-Amenagement>

Pendant la durée de l'enquête, toutes observations et propositions sur l'utilité publique du projet pourront être :

- soit consignées par les intéressés sur les registres d'enquête ouverts à cet effet à la mairie de Saint-Cyr-l'Ecole et à la mairie de Versailles, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public,

- soit adressées par écrit au commissaire enquêteur domicilié pour cette enquête à la mairie de Saint-Cyr-l'Ecole, désignée comme siège de l'enquête, afin d'être annexées au registre.

- soit adressées par courrier électronique à l'adresse mail suivante : pref-drct-moulinsaintcyr@yvelines.gouv.fr

Le commissaire enquêteur recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaitent, aux jours et heures suivants :

A la mairie de Saint-Cyr-l'Ecole :

- le jeudi 16 juin 2022 de 16 h 30 à 19 h 30
- le vendredi 1^{er} juillet 2022 de 14 h à 17 h

A la mairie de Versailles :

- le jeudi 2 juin 2022 de 9 h à 12 h
- le samedi 25 juin 2022 de 9 h à 12 h

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, disponibles pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines, à la mairie de Saint-Cyr-l'Ecole et à la mairie de Versailles, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, ainsi que sur le site internet de la préfecture (www.yvelines.gouv.fr).

EP 22-225 / contact@publilegal.fr

Divers société



DÉNOMINATION SOCIALE

Dénomination : REANOVA ARCHITECTURE.
Forme : SAS au capital de 10000 euros.
Siège social : 61 Avenue de l'Europe, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.
838918589 RCS de Versailles.
Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 16 mai 2022, les associés ont décidé à compter du 16 mai 2022 de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination LINEANOVA.
Modification de l'article 3 des statuts.
Mention sera portée au RCS de Versailles

AMALIA'DOM, SARL au capital de 3000,00
Siège social: 17 rue des champs bergers 78711 Mantes La Ville 807468814 RCS VERSAILLES
Le 20/04/2022, les associés ont: décidé de transférer le siège social au 57 rue de l'église 78520 Limay à compter du 01/01/2022; Mention au RCS de VERSAILLES

Enquête publique

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

COMMUNE DES CLAYES-SOUS-BOIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DES CLAYES-SOUS-BOIS

Par arrêté en date du 17 mai 2022, Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune des Clayes-sous-Bois pour une durée de 33 jours consécutifs, du jeudi 16 juin 2022 au lundi 18 juillet 2022.

Ce projet de modification du PLU des Clayes-sous-Bois consiste à permettre et accompagner la construction de 120 à 150 logements sur le secteur dit du « Gros Caillou ».

Au terme de la procédure de modification PLU, le PLU de la commune des Clayes-sous-Bois sera approuvé par délibération du Conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines en décidant éventuellement d'y apporter les modifications qu'il estimera nécessaires

ou opportunités pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées, des avis, observations, demandes ou propositions formulées lors de l'enquête, du rapport et de l'avis motivé du Commissaire enquêteur.

Monsieur Fabien GHEZ, Cadre d'Entreprise en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire-enquêteur pour cette enquête publique, par décision N° E22000035/78, en date du 26 avril 2022, de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles.

Le dossier du projet de modification du PLU de la commune des Clayes-sous-Bois et les pièces qui l'accompagnent, seront déposés en version papier et mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public pendant 33 jours consécutifs, du jeudi 16 juin 2022 au lundi 18 juillet 2022 en mairie des Clayes-sous-Bois, Place Charles de Gaulle 78340 Les Clayes-sous-Bois et à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, siège de l'enquête publique, 1 rue Eugène Hénaff, ZA du Buisson de la Coulde, 78192 Trappes.

Le dossier d'enquête publique en version numérique est aussi disponible durant l'enquête publique sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'adresse suivante : www.saint-quentin-en-yvelines.fr.

Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté aux mêmes dates sur un support informatique situé en mairie des Clayes-sous-Bois et à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, accessible aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, 1 rue Eugène Hénaff, ZA du Buisson de la Coulde, 78192 Trappes.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête.

Un registre « papier » à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Monsieur le Commissaire-enquêteur sera mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours habituels et heures habituels d'ouverture au public en mairie des Clayes-sous-Bois, Place Charles de Gaulle 78340 Les Clayes-sous-Bois, et à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, siège de l'enquête publique, 1 rue Eugène Hénaff, ZA du Buisson de la Coulde, 78192 Trappes.

Les observations déposées sur ces registres « papier » seront consultables sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'adresse suivante : www.saint-quentin-en-yvelines.fr

En outre, un registre dématérialisé est également mis à la disposition du public du jeudi 16 juin 2022 09H00 au lundi 18 juillet 2022 17H30.

Ainsi, le public pourra y déposer ses observations et propositions ou le consulter ledit registre à l'adresse suivante : <http://modification-plu-clayes-sous-bois.enquetepublique.net>

Ces observations seront imprimées sur papier et seront consultables sous cette forme en mairie des Clayes-sous-Bois et à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, siège de l'enquête publique, aux jours habituels et heures habituels d'ouverture au public

Des observations écrites pourront être adressées à Monsieur le Commissaire-enquêteur, à la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines - Direction de l'Urbanisme et de la Prospective - 1, rue Eugène Hénaff - BP 10118- 78192 Trappes Cedex pendant toute la durée de l'enquête publique.

Ces observations peuvent également être envoyées à l'adresse courriel suivante : modificationplulesclayessousbois@sqy.fr

Ces observations seront imprimées sur papier et seront consultables sous cette forme en mairie des Clayes-sous-Bois et à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yve-

lines, siège de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'adresse suivante : www.saint-quentin-en-yvelines.fr..

L'arrêté de monsieur le président de Saint-Quentin-en-Yvelines susvisé du 06 avril 2021 consultable aux jours et heures habituels d'ouverture au public en mairie des Clayes-sous-Bois et à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, siège de l'enquête publique sera intégré dans le dossier d'enquête publique mis à disposition du public.

Monsieur le Commissaire-enquêteur recevra en mairie de des Clayes-sous-Bois :

- le jeudi 16 juin 2022 de 09H00 à 12H00 (ouverture de l'enquête)
- le mercredi 06 juillet 2022 de 14H30 à 17H30
- le lundi 18 juillet 2022 de 14H30 à 17H30 (clôture de l'enquête).

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique, sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans au moins deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le Département.

Cet avis sera affiché notamment au siège de Saint-Quentin-en-Yvelines, en mairie des Clayes-sous-Bois et dans l'ensemble des panneaux d'affichage administratif dont dispose la commune.

L'avis d'enquête sera également publié sur les sites internet de la commune des Clayes-sous-Bois, et de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines aux adresses suivantes : www.lesclayessousbois.fr et www.saint-quentin-en-yvelines.fr.

Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à enquête publique, avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la première insertion dans la presse et au cours de l'enquête pour la seconde insertion.

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront transmis à Monsieur le Commissaire-enquêteur dans les plus brefs délais, pour clôture et signature.

Dès réception des registres et des documents annexés, le Commissaire-enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le responsable du projet, et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles. Si, dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le Commissaire-enquêteur n'a pas remis son rapport et ses conclusions à Monsieur le Président de Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération, ni présenté une demande motivée de report de ce délai, il est fait application des dispositions du quatrième alinéa de l'article L. 123-15 du Code de l'environnement.

Une copie du rapport du Commissaire-enquêteur sera adressée à Madame la Présidente du Tribunal administratif de Versailles par Monsieur le commissaire-enquêteur.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture en mairie des Clayes-sous-Bois et au siège de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'adresse suivante : www.saint-quentin-en-yvelines.fr. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces au Président de Saint-Quentin-en-Yvelines, 1 rue Eugène Hénaff, ZA du Buisson de la Coulde, 78192 Trappes.

Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération - 1, rue Eugène Hénaff - 78190 TRAPPES, personne morale de droit public, est responsable de toute décision relative au projet de la modification du PLU de la commune des Clayes-sous-Bois, notamment pour conduire la présente enquête publique.

Toute information sur le dossier d'enquête

peut être demandée auprès de M. Alexis LAR-GILLET (tel : 01/39/44/79/33 - alexis.lar-gillet@sqy.fr) - Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération - Direction de l'Urbanisme et de la Prospective - 1, rue Eugène Hénaff - ZA du Buisson de la Coulde - 78190 Trappes (tel accueil : 01.39.44.80.80 - Fax : 01.30.57.12.64).

COMMUNE DE VELIZY-VILLACOUBLAY

DÉPARTEMENT DES YVELINES

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 2022-203 en date du 11 avril 2022, le Maire de Velizy-Villacoublay a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de première modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

A cet effet, le Tribunal Administratif de Versailles a désigné Monsieur Jean-Yves Laffont en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie du **lundi 23 mai 2022 au mercredi 22 juin 2022 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie, siège de l'enquête, 2 Place de l'Hôtel de Ville - BP 151 - 78145 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX, soit les formuler par voie électronique à l'adresse suivante : modificationPLU@velizy-villacoublay.fr. Le dossier sera également consultable sur le site internet communal www.velizy-villacoublay.fr pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie les :

- lundi 30 mai 2022 de 9 heures à 12 heures
- samedi 11 juin 2022 de 9 heures à 12 heures
- mercredi 22 juin 2022 de 14 heures à 17 heures

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la Mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.



Le bon réflexe, c'est



Publiez vos annonces

d'enquêtes publiques

01 87 39 82 96
legales2@Leparisien.fr

Le Parisien

Publiez votre annonce légale avec Le Parisien

Formulaires certifiés pour une annonce conforme

Attestation de parution pour le greffe gratuite sous 1h

Rendez-vous sur leparisien.annonces-legales.fr

ferrari publicité®

Toutes nos annonces en scannant ce QR Code

Ferrari&Cie Agence de Publicité Légale, Judiciaire, Institutionnelle et Formalités des sociétés
7, Rue Sainte-Anne - 75001 Paris

Pour vos publications contactez-nous : agence@ferrari.fr Tél. 01 42 96 05 50 www.ferrari.fr





Les Echos

MARDI 31 MAI 2022

Livraisons Les points relais s'avèrent très rentables pour les commerçants // P. 24

Crédit immobilier Ce que va changer la réforme de l'assurance-emprunteur // PP. 26-27

Investissements étrangers : la France toujours leader



Le site de Paris Sadey. Laurent Grandguillot/REA et Nomial Relay

● Avec 1.222 décisions d'investissement en 2021, l'Hexagone bat son record de 2019 et creuse l'écart en tête du classement européen publié par le cabinet EY. ● Mais seuls 30 % des projets accueillis portent sur la création de sites nouveaux. ● Les investisseurs attendent du second mandat d'Emmanuel Macron la confirmation d'« un cadre clair et prévisible ». // PAGES 2 ET 11

Salaires : le piège de l'inflation pèse sur les entreprises

ENTREPRISES En faisant l'hiver dernier un effort sur les salaires inédit depuis dix ans, les directions des ressources humaines pensaient avoir mis de côté la question pour un an, jusqu'aux prochaines négociations annuelles obligatoires. Mais l'inflation – avec un niveau inconnu depuis les années 1980 –, est telle que la tension monte chez les salariés pour obtenir des hausses de salaire sans attendre, au risque de fragiliser certaines entreprises et d'alimenter la spirale inflationniste. La question dépasse largement l'Hexagone. Les mêmes débats agitent la Belgique, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. // PAGES 16 À 18



Franck Crustiaux/REA

analyses

L'atout nucléaire se retourne contre la France

Par Sharon Wajsbrot

Le parc nucléaire français, l'un des plus grands au monde, nous a longtemps permis de disposer d'une électricité bon marché. Mais la découverte d'un défaut de conception dans plusieurs centrales a entraîné des mises à l'arrêt préventives en série : sur les 56 réacteurs qui fournissent plus de 70 % de l'électricité consommée en France, la moitié est aujourd'hui à l'arrêt. Entre janvier et avril, nous avons importé 2TWh d'électricité, quand nous exportions 10TWh début 2021. Il a fallu en conséquence faire monter les enchères, au point que nous avons payé l'électricité 30 % plus cher que les Allemands. // PAGE 9



Des marchés publics plus ouverts aux PME

Par Thibault Lanxade

Les grandes écoles, de père en fils ?

Par Jean-Marc Vittori

Le troisième tour social n'existe pas

Par Bernard Vivier

Quand votre voiture vous « espionne »

Par Jacques Henno

// PAGES 9 À 12

Embargo sur le pétrole russe : un compromis sur la table à Bruxelles

UKRAINE Un compromis semblait se dessiner lundi, permettant aux 27 dirigeants européens d'adopter le sixième train de sanctions contre la Russie, malgré le blocage de la Hongrie. La solution mise sur la table lundi matin reviendrait à annoncer sans délai un embargo sur le pétrole brut acheminé par voie maritime, soit 90 % du total, tout en laissant du temps à la Hongrie et à la Slovaquie, très dépendantes du brut russe, pour adapter leurs infrastructures de raffinage. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky est intervenu en visioconférence au début du sommet pour convaincre les Européens d'adopter sans tarder les nouvelles sanctions. // PAGE 6

Télécoms : coup d'envoi à la vente à plus de 8 milliards des tours TDF

TÉLÉCOMS Nouvelle bataille à coups de milliards dans les télécoms en France. Le principal actionnaire de l'opérateur de tours TDF, le canadien Brookfield, donne cette semaine le coup d'envoi à la vente de ses 45 % dans l'exploitant de 19.200 sites télécoms. Et à un possible changement de contrôle. Valorisation attendue : 8 à 10 milliards d'euros, soit entre 19 et 24 fois l'Ebitda 2021 de TDF. C'est plus du double du prix mis sur la table en 2014 par les actuels actionnaires pour racheter l'exploitant. Les opérateurs maison de Vodafone, voire d'Orange, mais aussi American Tower et Phoenix Tower International sont candidats. // PAGE 21

Les Echos

Déterminez les opportunités de votre marché
Essayez nos abonnements entreprises

abo-entreprises.lesechos.fr

M 00104 - 531 - F: 3,20 €



ISSN0153.4831 115^e ANNÉE
NUMÉRO 23718 36 PAGES

Antilles-Réunion 4,30 €. Belgique 3,80 €. Espagne 4,70 €. Luxembourg 4 €. Maroc 40 DH. Suisse 6,10 FS. Tunisie 8 TND.

LYNX YOUR TALENT

LYNX Educate

Lynx Educate est LA SOLUTION pour développer le potentiel de vos collaborateurs

lynxedsucate.com

CONNECTEZ VOS TALENTS



Les Echos



MERCREDI 22 JUIN 2022

Automobile Linda Jackson, la patronne qui rêve d'internationaliser Peugeot // P. 13

Agriculture Sécheresse et géopolitique changent la carte de France des cultures // P. 24

Croissance, inflation : le scénario d'un choc durable

- La croissance française revue à 2,3 % seulement en 2022 par la Banque de France.
- L'inflation sera « plus forte, plus large et durera davantage ».
- Pétrole, gaz : le scénario noir d'un arrêt des livraisons russes.
- Les économistes ne croient pas à une récession cette année.

// PAGE 2



Source : Banque de France - Photos iStock et Géraldine Arveste

Macron consulte, Philippe prône une « grande coalition »

POLITIQUE En difficulté après le second tour des législatives qui ne l'a vu obtenir qu'une majorité relative, Emmanuel Macron consulte ces mardi et mercredi les chefs de partis susceptibles de former un groupe à l'Assemblée afin de tenter de trouver des voies de passage. Le chef de l'Etat, qui va entrer dans un tunnel d'obligations internationales, a aussi refusé la démission présentée par la Première ministre, Elisabeth Borne. De quoi se donner, face à la complexité du contexte politique, du temps et laisser des marges de manœuvre au gouvernement. Face à cette situation « inédite », Edouard Philippe, président d'Horizons, a appelé mardi soir à « une grande coalition » pour pouvoir gouverner.

// PAGES 4-5 ET L'ÉDITORIAL DE JEAN-MARC VITTORI PAGE 14



Ludovic Martin/AFP

Les redressements fiscaux en forte hausse



Hamilton/REA

IMPÔT L'an dernier, les recettes des redressements fiscaux ont connu un rebond de 63 %, à 13,4 milliards d'euros. Cette somme correspond aux droits et pénalités dont le recouvrement a été demandé par l'administration. Elle dépasse celle enregistrée en 2019, qui avait atteint 11,7 milliards. Le nombre de dossiers transmis à l'autorité judiciaire a, lui, presque triplé, à 4.168. Conséquence logique de la fin du « verrou de Bercy ». // PAGE 6

INTRODUCTION EN BOURSE

OKwind GROUPE

PRODUIRE
CONSOMMER
ÉCONOMISER

→ PAGE 17



M 00104 - 622 - F: 3,20 €

ISSN0153.4831 115^e ANNÉE
NUMÉRO 23733 36 PAGES

Antilles-Réunion 4,30 €. Belgique 3,80 €. Espagne 4,70 €. Luxembourg 4 €. Maroc 40 DH. Suisse 6,10 FS. Tunisie 8 TND.

analyses

Le Parlement, de retour au centre du jeu ?

Par Edouard Tétreau

Depuis dimanche soir, notre Assemblée est plus légitime, elle représente mieux l'opinion publique. Désormais, on débattera dans l'hémicycle à coups d'arguments plutôt que dans la rue à coups de barres de fer. Les députés réapprendront à nouer des alliances sur les sujets prioritaires. Le Parlement pourrait redevenir le centre du pouvoir ; l'exécutif, comme son nom l'indique, n'est après tout qu'un pouvoir exécutant la volonté de la nation assemblée. Mais un autre arbitre pourrait s'inviter dans le jeu et pousser le gouvernement dans la bonne direction : les marchés financiers. // PAGE 10



L'Europe teste la semaine de 4 jours
par Neïla Beyler

Un effort budgétaire pour nos armées
par C. Saint-Etienne

Apprendre à se passer de Jupiter
par Gaspard Koenig

Consolider l'Europe bancaire
par Christian de Boissieu
// PAGES 9 À 12

Les engagements de Google vis-à-vis de la presse deviennent obligatoires

MÉDIAS L'Autorité de la concurrence a accepté les engagements pris par le géant de la tech tendant à assurer que, dans le respect de la loi de juillet 2019 sur les droits voisins, il négocie « de bonne foi » avec les éditeurs les conditions de rémunération de leurs contenus s'affichant sur son moteur de recherche (articles, photos, vidéos, etc.). Cette décision rend définitive la sanction de 500 millions d'euros infligée en 2021, et stabilise le cadre français autour de la rémunération des droits voisins. Google s'engage notamment à transmettre un « socle » d'informations (nombre d'impressions, taux de clics) qui sera mis à jour annuellement. // PAGE 21

LUNAJETS

FLY NOW[®]

Leader en affrètement de jets privés | lunajets.fr

Paris +33 1 89 16 40 70 | Genève +41 22 782 12 12 | Londres +44 2074 095 095

LunaJets France (SAS) est un courtier en vol et, à ce titre, organise des transports aériens en affrétant des avions auprès d'exploitants d'aéronefs tiers, en agissant en tant qu'agent, au nom et pour le compte de ses clients. LunaJets France (SAS) n'agit qu'en tant qu'intermédiaire, n'exploite pas elle-même les avions et n'est pas un transporteur contractuel ou indirect.
*Volez maintenant

CIRCULATION

PAGES VI-VII

MANTES-LA-JOLIE

PAGE II

78

La carte des bouchons de vélos à Paris

L'ex-maire remboursera-t-il ses 50 000 € de frais ?

Le Parisien



Peter Doherty.

PARIS PARADIS LA BELLE AFFICHE DE SEPTEMBRE

PAGE 27



MERCREDI 22 JUIN 2022 N° 24203 - 1,80 €

Politique 2022



REUTERS/LUDOVIC MARIN

■ Tractations secrètes pour éviter le blocage PAGE 6

■ Gérard Larcher tourne la page Sarkozy PAGE 8

« Les paillettes, c'est fini »

Nasser Al-Khelaïfi

Changement de ton au PSG. Son président veut moins de « bling-bling », plus de discipline et des joueurs totalement impliqués. Ceux qui ne font pas partie du projet seront priés de faire leurs valises. PAGES 2 À 4

LP/OLIVIER LEBEUNE/ARNAUD JOURNOS

PARTIR EN LIVRE

22 juin - 24 juillet 2022



ET VIVE L'AMITIÉ!

WWW.PARTIR-EN-LIVRE.FR



conception@ceberg.fr

